



Lettre de L'Union des fédéralistes européens - Rhône-Alpes



UEF – Rhône-Alpes

c/o Europe Direct
13 Rue de l'arbre sec – 69001 Lyon
Tél.-Fax 04.78.72.09.70
Email : jfbb_fr@yahoo.fr

Novembre 2007

N° 3 – 2007

ISSN N° 1767-9850

En guise d'éditorial

Nous vous adressons ci-joint, un supplément de notre bulletin régional, concernant les *Actes 2006* de notre Séminaire d'automne des fédéralistes de Rhône-Alpes tenu il y a juste un an.

Cette année nous n'avons finalement pas organisé une telle journée de réflexion ; par contre nous avons été, à la même période, partie prenante de diverses réunions, parfois avec les mêmes partenaires que ces dernières années. Nous n'en citerons que deux, les conférences d'Alain REGUILLON (membre de notre Comité directeur) sur les « frontières de l'Europe », organisée en partenariat avec la *Chronique sociale*, et celle du professeur Florence CALTIEL, universitaire à Grenoble, en partenariat avec *Europe et mondialisation* et d'autres organisations, à l'*Université Jean Moulin* sur le *Peuple européen*.

Nos militants intéressés ont également pu participer à deux importants Colloques, l'un organisé à l'occasion de l'anniversaire du Procès Barbie, sur le thème des « crimes de guerre et de la justice internationale » par le *Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation* (nous en profitons pour rappeler le rôle des *Fédéralistes mondiaux* dans la création du *Tribunal pénal international* et comme animateurs de la *Coalition des ONG pour le TPI*), l'autre sur le thème « Penser la mondialisation avec Jacques Maritain » sur lequel nous revenons largement dans ce numéro.

Le 8 décembre, à l'occasion de notre prochaine Commission nationale, nous vous invitons par ailleurs -avec nos sympathisants- à une conférence de Guido Montani, professeur à l'Université de Pavie et Président du *MFE* italien, suite aux réflexions qu'il a introduites au Comité fédéral de Prague les 10 et 11 novembre.

Pour l'année 2008, nous devons dès janvier, en planifiant nos actions de l'année, revoir les modalités de nos rencontres de réflexion, comme le propose Michel Morin dans un « cadre de travail permanent, ouvert à l'ensemble des pro-européens » mais sans pour autant négliger l'importance de notre Séminaire ou Université d'automne permettant de réunir, sur une ou plusieurs journées ou demi-journées, nos militants et sympathisants.

Jean-Francis BILLION

Président de l'UEF Rhône-Alpes

REUNION (ouverte) avec GUIDO MONTANI (Président du MFE italien)

« Quelle stratégie des fédéralistes, après le Traité de Lisbonne, pour un Gouvernement et une Constitution européenne ? »

Maison de l'Europe – 18 Avenue Félix Faure – 69007 LYON (Métro Saxe Gambetta)
Samedi 8 décembre 2007 – 16 à 18 heures

VENEZ NOMBREUX !

10 novembre 2007, Place de la République à Lyon

Les militants de l'UEF Rhône-Alpes étaient, samedi 10 novembre, place de la République à Lyon, autour d'un stand pour interpellier les citoyens. A la veille du 11 novembre, commémoration de la plus grande tuerie du siècle, ils ont réaffirmé la nécessité « d'unir l'Europe pour unir le monde », seul moyen de réaliser la paix. Ils ont aussi expliqué que, même si le Traité de Lisbonne était ratifié, l'Europe politique restait à construire. L'Europe a besoin d'un **gouvernement démocratique** et donc d'une **Constitution** qui doit être mise en chantier dès les élections européennes de 2009 et qui devra être ratifiée par un **référendum européen**. Plusieurs centaines de tracts et de documents ont été distribués et de nombreux contacts noués avec des sympathisants. Le stand, réalisé par l'un de nos militants a obtenu un grand succès et nous aurons prochainement l'occasion de l'installer dans d'autres communes de la région.



Penser la mondialisation avec Jacques Maritain

René CASSIER

Bureau de l'UEF Rhône-Alpes

Tel était le thème d'un colloque organisé à Lyon les 8 et 9 novembre. Il serait vain de vouloir faire un rapport exhaustif de ces journées au cours desquelles se sont succédés à la tribune des intervenants, historiens ou philosophes, qui ont provoqué des réflexions très denses et de grande qualité. Je me contenterai donc d'évoquer quelques points qui me semblent devoir retenir notre attention en tant que fédéralistes européens et mondialistes.

Pour **Paul Valadier** (*Centre de Sèvres, Paris*) la pensée de Maritain reste très méconnue. Ce fût un défenseur de la démocratie, mais la démocratie ne peut pas être purement procédurale elle doit être soutenue par des valeurs. Elle doit être la chose du peuple et il est donc nécessaire que le peuple s'y reconnaisse. Mais il n'y pas de démocratie sans démocrates, ce qui suppose une éducation des populations dès le plus jeune âge.

Joseph Yacoub (*Institut des Droits de l'homme - Université catholique, Lyon*) estime, lui, que l'humanité ne peut s'entendre sur une Déclaration des Droits de l'homme commune. En effet il faut tenir compte de la diversité des peuples, c'est pourquoi il reprend la proposition de Maritain tendant à une organisation mondiale fédérative.

Jean de Volder (journaliste et historien belge) précise que la démocratie s'est plus ou moins imposée, mais qu'elle reste toujours menacée. Pour lui, il ne faut pas avoir un sentiment de peur ou de mépris en fonction de la culture ou de la religion de « l'autre », mais un grand respect. Ce qui permet de « vivre ensemble » et de trouver le chemin de la paix.

Guy Avanzini (*Université Lumière Lyon II*) insiste sur le terme de « chrétienté nouvelle » qu'avait utilisé Maritain et qui doit conduire au respect de chaque personne. Ce ne doit pas être « l'Eglise » (ou une église) qui comme au Moyen-âge détermine la position des chrétiens (ou d'une autre religion). Chacun doit être à même de prendre ses responsabilités et doit devenir un citoyen actif.

Roberto Papini (*Institut international Jacques Maritain, Rome*) démontre la nécessité d'une organisation politique supranationale, et bien entendu, fédérale.

Vittori Possenti (*Université de Venise*) estime que la paix entre les peuples ne peut être assurée s'il n'y a pas une véritable « gouvernance » supranationale. Pour Kant, la paix perpétuelle reposait essentiellement sur la définition des droits. Maritain soutiendra, lui, que la paix est le résultat de l'organisation fédérale d'Etats libres.

Philippe Chenaux (*Université Pontificale du Latran*) reprend cette idée de la pensée fédéraliste chère à Maritain. Certains se sont étonnés que ce dernier ne se soit pas prononcé favorablement sur la Déclaration Robert Schuman du 9 mai 1950. Cela ne l'étonne pas. Pour deux raisons : à l'époque Maritain vivait en Amérique, et, d'autre part, il n'a probablement pas vu la nécessité de se manifester, car cette déclaration allait tout à fait dans le sens de ses prises de position antérieures.

Florien Michel (*E.P.H.E, Paris*) revient sur le séjour de J. Maritain en Amérique. On peut penser que

son immersion dans la démocratie américaine a contribué à renforcer sa conviction que la démocratie constitue la meilleure façon d'organiser la gouvernance d'un ensemble d'Etats.

Stanislas Baleke (doctorant *Université Lyon III*) démontre que l'évolution des peuples d'Afrique est très liée à la pensée de J. Maritain. Respect des diversités, éducation des populations, prise en charge de son propre destin sont des valeurs « maritaines ».

Michel Fourcade (*Université Paul Valéry - Montpellier III*) pose la question : « l'Occident est-il judéo-chrétien ? » Nous vivons théoriquement en chrétienté. Mais cette racine a-t-elle une répercussion sur notre comportement dans la société ? Nous ne pouvons rester enfermés dans cette conception. Nous sommes appelés à vivre dans un monde multiculturel.

René Mougel (*Cercle d'études Jacques et Raïssa Maritain, Kolbsheim*) affirme que nous devons entrer dans une « nouvelle chrétienté ». L'Eglise est-elle facteur de révolution ? Elle devrait être d'abord contre toute forme de nationalisme religieux.

Jean-Dominique Durand (*Université Jean Moulin, Lyon*) s'étonne de voir que les guerres de religions ne soient pas encore éradiquées. Le Moyen-âge avait instauré « la trêve de Dieu ». Il n'y a pas de guerre sainte. Les religions doivent être porteuses de paix. Nous devons à l'instar de Jacques Maritain être ouverts au dialogue inter-religieux.

Louis Chamming's (Président du *Cercle d'Etudes J. et R. Maritain*) pose la question : « Qu'est-ce que l'Histoire ? » S'agit-il d'établir un récit avec un début, un milieu et une fin ? C'est plutôt le mouvement de l'Homme pris dans le sens collectif et allant vers sa fin, ou plutôt vers un but. L'Histoire s'est surtout le passage d'un âge à un autre. Il n'y a pas de fin historique de l'Histoire. Les fins imminentes sont le développement de l'intelligence, l'accès à la liberté, l'unité politique du monde.

Dans sa conclusion, **Jean Dominique Durand** a donné sept points de référence pour résumer la pensée de Maritain : attachement à la démocratie, défense des Droits de l'Homme, appel à l'engagement et à refuser ce qui paraît inadmissible et contraire à sa conscience, travailler à l'unité du genre humain, considérer l'éducation comme élément fondamental, porter attention à l'altérité et à la diversité, faire la distinction entre « temporel » et « spirituel ».

En résumé, concevoir un nouvel humanisme. Bref, un colloque très encourageant et qui nous a confortés dans nos positions.



Jacques Maritain, fédéraliste

Jean-François BILLION

Jacques Maritain (1882-1973), auteur d'une soixantaine d'ouvrages publiés de 1913 à 1973 est un philosophe français d'origine et d'éducation protestante converti en 1906 au catholicisme. Il rencontre à La Sorbonne celle qu'il épousera en 1904 et qui partagera les combats de toute sa vie, Raïssa Oumansoff, immigrée juive d'origine russe et ukrainienne. D'abord proche de l'*Action française* et de Charles Maurras, il prend, en 1926, position pour le Vatican dans ses mises en garde aux catholiques vis-à-vis du mouvement monarchiste. Dans les années suivantes il participe à l'aventure des « non-conformistes des années 30 », qui aboutit à la création du mouvement personnaliste ; c'est probablement là que doivent être recherchées les racines de sa connaissance du fédéralisme et de son engagement durant la seconde guerre mondiale pour une fédération européenne et, après l'explosion des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki, pour un gouvernement mondial fédéral.

Maritain quitte l'Europe en 1933 pour devenir professeur aux universités de Toronto puis de Columbia et de Princeton. Il poursuit sa réflexion sur les thèmes politiques et sociaux. Bloqué en Amérique du Nord par l'éclatement de la guerre il prend violemment position contre le régime de Vichy dès juin 1940. Alors qu'il a toujours refusé d'appartenir au Comité national de la France libre, il ne peut pas tout refuser à de Gaulle qui lui propose l'Ambassade de France au Vatican et il l'occupera de 1945 à 1948, avant de retourner enseigner à Princeton. Revenu en Europe et brisé après le décès de son épouse, il s'installe en 1961 à Toulouse auprès de la congrégation des Petits frères de Jésus dont il deviendra membre en 1970. Jacques et Raïssa Maritain sont enterrés à Kolbsheim dans le Bas-Rhin d'où le **Cercle d'études Jacques et Raïssa Maritain**¹ poursuit la diffusion de son œuvre et conserve la plupart de ses archives.

Lorsque la revue créée et dirigée jusqu'à sa mort par Mario Albertini à Pavie, *Il Federalista*, décide en 1984 de créer une rubrique « **Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée** », destinée à créer une anthologie de la culture fédéraliste, avec l'étude de l'engagement fédéraliste d'Albert Einstein, elle écrivait que « le fédéralisme a déjà une longue histoire et une riche tradition culturelle. Mais cette tradition est largement méconnue (...) C'est pourquoi quelques auteurs fédéralistes ont été complètement oubliés, tandis que d'autres ne sont connus que pour la part de leurs travaux qui n'a rien à voir avec le fédéralisme »².

Cette affirmation est parfaitement justifiée pour Jacques Maritain comme elle l'est pour nombre d'autres personnalités (l'Abbé Pierre, Thomas Mann, Albert Einstein, Léopold S. Senghor, Albert Camus, Jules Romain...). Maritain possède en effet une excellente connaissance du fédéralisme (y compris anglo-saxon). Ses écrits fédéralistes s'étalent de la fin des années 1930 au milieu des années 1950, du moins en ce qui concerne le fédéralisme européen,

atlantique ou mondial. Quatre de ces textes, « L'Europe et l'idée fédérale » (1940), « L'Europe et les tâches de l'après-guerre » (1940), « Le concept de souveraineté » (1951) et, enfin, « Le problème de l'unification politique du monde » (1951) ont été regroupés dès 1993, dans le cadre d'un intéressant volume, *Jacques Maritain, l'Europe et l'idée fédérale*, publié par les éditions Mame et introduit par Philippe Chenaux³ dont nous ne pouvons, encore aujourd'hui qu'encourager la lecture et la diffusion.

BIBLIOGRAPHIE

Florence CHALTIEL, *Naissance du peuple européen*, éd. Odile Jacob, Paris

Sophie GERARDIN

Membre des *Jeunes Européens France*,
article paru initialement sur *Taurillon.org*

Florence, Chaltiel, est spécialiste de la gouvernance et de l'administration européenne, elle est professeur agrégée de droit public à l'*Institut d'études politiques* de Grenoble. Elle est responsable de la section Service public. Elle est déjà l'auteure de plusieurs ouvrages et articles sur le droit européen.

Le point de départ du livre *Naissance du peuple européen* est le rejet français du traité instituant une Constitution pour l'Europe, le 29 mai 2005. Tout au long de sa réflexion, Florence Chaltiel n'a cessé de rechercher les raisons de ce résultat. Pour mieux le comprendre, elle fait le point sur ce qu'a apporté l'Union européenne (UE) depuis ses débuts, puis lance une série de propositions, afin de dessiner un avenir à l'Europe. Un ouvrage qui se veut instructif, étayé sur le fond et clair sur la forme.

Dans une première partie, Florence Chaltiel propose une rétrospective sur l'Europe. De ses débuts -avec la déclaration Schuman en 1950- à nos jours, elle retrace les grandes lignes de la construction européenne. Pas à pas, elle montre comment les Etats-membres sont passés d'un vaste marché commun à une Europe politique, dont le droit est devenu contraignant. De manière didactique, l'auteure synthétise ses principales avancées, à l'aide de dates et d'événements clés. Sans jamais tomber dans l'europhéanisme forcé, elle reste lucide sur l'histoire de la construction européenne. Des échecs, avec le rejet de l'armée européenne en 1954 et des difficultés, comme celle de faire accepter le principe de la supranationalité, Florence Chaltiel ne cache rien.

Retour sur la campagne référendaire

Dans une deuxième partie, le professeur de droit public met en évidence les mensonges et approximations entendus pendant la campagne référendaire, en France. Elle étaye son argumentaire au travers de thèmes : laïcité,

¹ **Cercle d'études Jacques et Raïssa Maritain**, 21 Rue de la Division Leclerc, 67120 Kobsheim.

² Cf. *Le Fédéraliste* (édition française) - 1984-XXVIème. année, N° 1, Pavie, pp. 74-90.

³ *Jacques Maritain, l'Europe et l'idée fédérale*, introduction de Philippe Chenaux, éd. Mame, Paris (?), 1993, pp. 182.

avortement, Bolkenstein, Turquie, services publics, concurrence non faussée, Europe sociale, déficit démocratique, révision des traités et atlantisme. Cette lecture à plusieurs entrées facilite leur compréhension, leur lien -ou pas- avec la Constitution européenne et la place que leur accordait ce texte. Florence Chaltiel explique simplement ce qui relève de la compétence des Etats membres, de ce qui se trouvait réellement renforcé par la Constitution européenne.

Enfin, elle s'étonne encore, plusieurs mois après le 29 mai 2005, de la position d'une partie de la gauche pendant la campagne référendaire. Comment un ardent défenseur de l'Acte unique européen, puis du Traité de Maastricht, a-t-il pu prêcher en faveur du non ? « Surprenant » a été pour elle Laurent Fabius.

Présent et avenir de l'Europe

L'auteure reste persuadée que beaucoup de Français ont rejeté le texte de la Constitution européenne car ils méconnaissaient le rôle de l'UE, son fonctionnement et ses acteurs. D'où une troisième partie, dans laquelle elle répond aux questions que chacun a pu se poser à un moment ou à un autre sur l'Europe. Quel est le poids de l'UE aujourd'hui ? Quelles incidences ont ses décisions sur les Etats membres en matière sociale, environnementale, industrielle, etc. ? Puis, Florence Chaltiel pointe les faiblesses de l'UE. D'après elle, le budget européen n'est pas suffisant : il ne représente en 2006 que 1,24 % de la richesse des pays membres. Elle déplore également le manque de présence de l'UE sur la scène internationale et enfin, le manque de communication de la part notamment de la Commission.

Ce constat, à la fois positif et négatif, précède une réflexion sur les perspectives de l'Europe. Bien structuré, l'ouvrage développe en de courts paragraphes ce que recouvrent l'identité et la citoyenneté européennes. Florence Chaltiel appelle de ses vœux un « contrat social européen » qui assurerait, au niveau européen, un salaire minimum et des conditions de vie décentes.

Dans une toute dernière partie, l'auteure s'interroge sur l'Europe de demain, ses frontières et sa nature politique. La question de l'adhésion de la Turquie est évidemment posée. Elle n'y répond pas, mais donne des pistes pour aborder ce sujet en toute connaissance de cause. En matière politique, elle estime l'UE à la croisée des chemins. *Le statu quo* n'est pas de mise. Il est alors grand temps de se demander quelle Europe nous voulons. Pour Florence Chaltiel, la réponse est limpide : il faut une « communauté fédérale » plus forte.

Du concret !

Par un argumentaire clair, elle nous convainc que le peuple européen existe bel et bien, même si le sentiment d'appartenance reste ténu. Elle conclut son ouvrage par *vingt propositions concrètes* pour l'Europe, dans des domaines aussi variés que l'éducation, la culture, les institutions, la politique sociale et la place de l'UE dans le monde.

Jusqu'aux dernières lignes, cette Européenne convaincue défend la rédaction d'une constitution européenne plus simple et plus lisible, qu'il faudra soumettre aux peuples par référendum. Elle a un rêve : celui d'une France européenne et d'une Europe intégrant pleinement la France.

**REGLEZ VOS ADHESIONS 2007 et / ou 2008
A L'UEF Rhône-Alpes, d'avance merci !**

Les fédéralistes français en ligne :

UEF France :

JE France :

Le Taurillon :

www.europefederale.asso.fr

www.jeunes-europeens.org

www.taurillon.org

Les fédéralistes français ne sont pas seuls au monde :

Quelques sites :

- ***l'U.E.F. supranationale (Bruxelles) :*** www.federal.europe.org
- ***JEF Europe (Bruxelles) :*** www.jef-europe.net
- ***World Federalist Movement (New York) :*** www.wfm.org

Permanence... Adresse postale...

Mardis de 18 à 19 h. 30

Europe-Direct, 13 rue de l'Arbre Sec 69001 Lyon (métro Hôtel de ville) .

Tout courrier destiné à l'UEF Rhône-Alpes doit être envoyé à cette adresse.

Notre siège social reste fixé à la *Maison de l'Europe*